



Diplôme du DELF

Pour les élèves

publié le 20/04/2020

Descriptif :

Inscription, niveaux, entraînements

Les élèves allophones scolarisés au collège et au lycée peuvent être inscrits au diplôme du DELF sur les trois niveaux suivants : A1, A2 ou B1.

C'est le chef d'établissement qui procède aux inscriptions en décembre de l'année scolaire en cours, après réception de la circulaire envoyée par la DEC - Division des Examens et Concours.

Voici le lien vers le site de France Education où vous trouverez des épreuves d'entraînements :

▶ [DELFLDALF - France Éducation international](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.